



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 11 MARS 2021

Le comité directeur du comité régional de cyclisme s'est réuni le jeudi 11 mars à 18h30 par visioconférence, sous la présidence de Mr Stéphane HENAFF.

ORDRE DU JOUR

1. Embauche de Mme Hélène MAHDI.
2. Candidature de Mr Philippe DE COTTE au conseil d'administration du CROS.
3. Questions diverses

Membres présents :

Mr Stéphane HENAFF, président du comité régional de cyclisme

Mr Philippe DE COTTE, vice-président délégué à la formation

Mme Karine DUDON, vice-présidente déléguée au cyclisme traditionnel

Mr Mikaël CASCADE, secrétaire général

Mme Véronique ALMAR, secrétaire adjointe

Mr Raymond ORRE, président de la commission régionale VTT DH Enduro

Mr Michel BENARD, délégué aux manifestations et organisations d'épreuves traditionnelles

Anthony CHEFIARE, équipe technique régionale

Fabien TEZA, trésorier adjoint

Julien NATIVEL, membre

Thierry BERTHOMIEU, président de la commission régionale BMX

Membres absents excusés :

Mr Fabrice BEGUE, trésorier général, président de la commission régionale VTT X-country

Mr Philippe DOINEAU, médecin régional

Jean-Louis PARIS, vice-président délégué aux sports de nature

1. EMBAUCHE DE MME HÉLÈNE MAHDI

Le comité a obtenu du Département une subvention annuelle représentant 60% de la rémunération de Mme MAHDI. Cette dernière sera embauchée en tant qu'agent administrative début avril et pour une durée de 11 mois..

Le comité directeur valide à l'unanimité des membres présents l'embauche de Mme MAHDI.

2. CANDIDATURE DE MR PHILIPPE DE COTTE AU CROS

Les élections pour le renouvellement du bureau exécutif et du conseil d'administration du CROS auront lieu le 17 avril prochain.

Mr Philippe DE COTTE, vice-président du comité, a été invité par monsieur Claude VILLENDUEIL à rejoindre sa liste.

Le comité directeur, lors de sa réunion précédente, avait demandé aux candidats déclarés de présenter au comité régional leur programme.

Ces programmes ont été présentés et le président en a fait une approche rapide sur leur contenu. Le programme de la liste de monsieur GUILLOU ne nous a pas été transmise.

Le président pour donner suite aux rencontres avec les deux candidats Monsieur PEPIN et Monsieur VILLENDUEIL suggère de rester sur une neutralité vis-à-vis des ces deux listes en ne présentant aucune personne sur celles-ci. L'éventualité de présenter un candidat hors liste est toutefois envisageable.

Le débat entre les membres du comité directeur porte sur la véritable représentativité du cyclisme sur l'échiquier régional olympique, et l'éventualité de présenter la candidature de Mr DE COTTE au conseil d'administration du CROS en tant que candidat libre, ne figurant donc pas sur une liste.

Le comité directeur valide, à l'unanimité des membres présents moins une abstention, la candidature de Mr Philippe DE COTTE au conseil d'administration du CROS, sur la liste présentée par Mr Claude VILLENDUEIL, lors des élections du 17 avril 2021.

3. QUESTIONS DIVERSES

- Rencontre avec la préfecture

Les présidents du comité régional de cyclisme ainsi que des ligues de triathlon et d'athlétisme seront reçus par la directrice de cabinet du préfet le mardi 16 mars. Il sera question de trouver des sites alternatifs, peu fréquentés du public, afin d'en faire des sites de compétition conformes aux directives préfectorales, si la situation sanitaire devait s'améliorer.

- Location de circuits

Les circuits Félix GUICHARD et de la JAMAÏQUE sont proposés à la location pour des montants respectifs journaliers d'environ 1 500 euros et 800 euros. Ils peuvent être des sites potentiels en direction des compétiteurs en vue de mesures de performance.

Toutefois les réservations devront se faire sur des périodes où les interdictions préfectorales ne soient pas bloquantes.

- Regroupements

Les regroupements organisés par le comité fonctionnent bien. Les juniors ont été regroupés les 21 et 28 février. Ils ont également bénéficié de 3 jours de stage (8,9 et 10 mars). Des présélectionnés seront désignés en vue de leur participation à la Classique des Alpes.

Un premier regroupement séniors aura lieu le 14 mars avec 16 coureurs retenus en fonction des résultats sportifs de 2019 et 2020. D'autres regroupements seront planifiés. Des tests chrono et possiblement la participation à des événements en circuit fermé devraient permettre de compléter les listes de participants. Le club « R » se met progressivement en place.

Un regroupement « féminines » est programmé pour le 21 mars visant la constitution d'un vivier plus important de licenciées. D'autres dates suivront.

Enfin il est prévu de regrouper aussi les plus jeunes sur l'évènement Mathieu BONNEFONT (prévu le 3 avril) dont le comité est partenaire.

- Organisation de stages contre rémunération

Afin de conclure sur ce point déjà discuté lors de sa dernière réunion, le comité directeur tient à informer les responsables et éducateurs de clubs que l'organisation de cours et de stages contre rémunération est régie par le code du sport, notamment par les articles L 212-1 à L 212-8.

Le site de la FFC (onglet « se former »), énumère les diplômes requis pour l'encadrement de stages contre rémunération.

Un point extrêmement important dans l'organisation de stages est la prise en charge des non-licenciés. La délivrance de cartes à la journée est sûrement la meilleure solution pour garantir une assurance en direction de ce public.

Enfin, le cadre et dirigeant qui a fait l'objet de demande d'information concernant l'organisation de stages rémunérés au sein de son club, a indiqué au comité que les sommes demandées aux stagiaires

étaient destinées à couvrir les frais d'organisation des stages. Il a formulé également le souhait de faire évaluer sa formation d'éducateur de club en accord avec notre référent fédéral.

Le comité régional ne peut que se réjouir de cette heureuse initiative.

La réunion du comité directeur se termine à 20h45.

Mikaël CASCADE

Secrétaire général

